

<http://enseignants.se-unsq.org/Atsem-un-decret-clarifiant-les-missions>



Enseignants de l'Unsa

Atsem : un décret clarifiant les missions

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 19 mars 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Un décret concernant les missions des Atsem a été publié. Il vient renforcer l'importance qui doit être accordée à la place de ces agents à l'école maternelle.

Dans le décret précédent, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles « participaient » seulement à la communauté éducative. Dans ce nouveau décret, ils « appartiennent » à la communauté éducative. Il entérine donc l'évolution de leur rôle et le renforcement des missions éducatives qu'ils remplissent sur le terrain.

À l'automne 2017, le gouvernement s'était engagé à clarifier le rôle et les missions des Atsem. Cela faisait suite notamment à un rapport de l'Inspection générale débuté en janvier 2017 pour lequel Le SE-Unsa avait été auditionné.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, ce texte renforce l'Atsem comme membre de la communauté éducative. L'Atsem est une référence pour les élèves tant sur le plan affectif que social.

En remplissant des fonctions éducatives d'aide pour la construction du vivre ensemble, l'acquisition du langage ou la conquête de l'autonomie, il constitue une aide pédagogique précieuse et une aide pour la gestion de classe.

Le SE-Unsa rappelle également son mandat d'un-e Atsem par classe sur la totalité du temps scolaire.